

# Gestion de créances

## Je reste serein face à mes impayés



Mes clients ne me règlent pas toujours à l'heure. Certains ne me règlent même jamais.

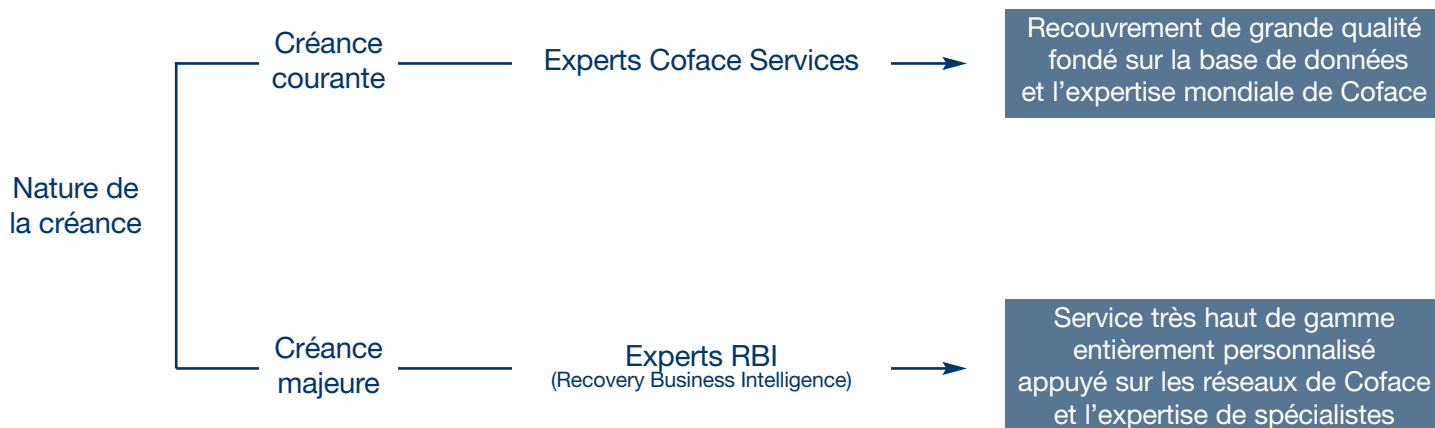
Chaque retard fragilise mes comptes et mon activité.

Je veux mettre en place une organisation de recouvrement efficace à la fois pour mon courant d'affaires et pour mes créances majeures.

## A créances différentes, experts spécialisés

Que vos débiteurs soient français ou étrangers, grandes ou petites entreprises, Coface sait assurer le recouvrement de vos créances.

Selon le montant des dossiers et leur complexité, nous distinguons deux grandes catégories de créances, chacune faisant l'objet de procédures de recouvrement distinctes et d'actions adaptées à vos enjeux.



## Le recouvrement du courant d'affaires

### Des objectifs précis

- mettre en place la procédure de recouvrement qui vous correspond ;
- réaliser les relances amiables adaptées à vos créances et à la situation financière de vos clients pour recouvrer au plus vite ;
- engager si nécessaire les procédures judiciaires qui conviennent.



### Des actions adaptées

Votre débiteur est relancé selon sa situation ; notre base de données nous permet en effet de connaître sa solvabilité, ses habitudes, et de personnaliser notre discours.

Votre métier présente des particularités : nos gestionnaires sont spécialisés par secteurs pour tenir compte des caractéristiques de chaque activité.

### Des experts et des réseaux à votre service

#### Le directeur de proximité : votre contact privilégié

- il étudie votre organisation et cherche avec vous comment l'optimiser ;
- il vous conseille ou vous éclaire sur la gestion des créances, ses pièges et contraintes ;
- il vous présente nos outils et méthodes de recouvrement ;
- il vous propose les stratégies les plus adaptées pour bien gérer vos créances et améliorer nos taux de recouvrement ;
- il fait avec vous un bilan régulier de nos actions, de nos process et de nos résultats.

#### 110 ans d'expérience dont vous profitez à tout moment

- vous utilisez notre savoir-faire en matière de recouvrement et notre connaissance du système judiciaire ;
- vous profitez de notre partenariat avec nos correspondants judiciaires, sélectionnés pour leur fiabilité et leur efficacité ;
- vous bénéficiez de notre forte notoriété en France et dans le monde : le poids de nos relances est renforcé, leur efficacité décuplée ;
- vous êtes serein : votre image de marque et votre relation client sont parfaitement respectées.

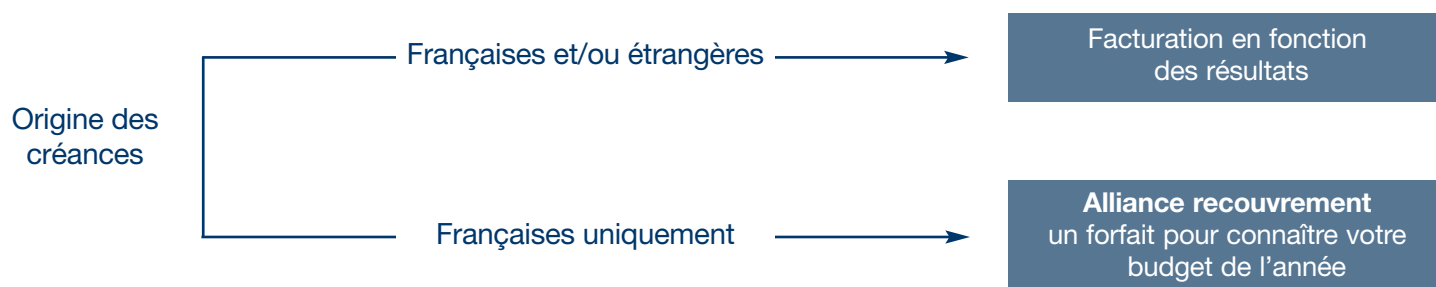
### Une plate-forme web pour suivre l'évolution de vos dossiers

Sur Cofacrating.fr, vous visualisez en temps réel toutes nos interventions sur chacun de vos dossiers :

- vous nous envoyez des messages ou répondez à nos questions ;
- vous nous faites part de règlements que vous avez reçus ;
- vous nous confiez de nouvelles créances à recouvrer ;
- vous visualisez des statistiques sur vos dossiers et nos résultats.

Une transparence totale donc : vous savez à tout moment ce qui est entrepris sur vos créances et êtes parfaitement serein.

## Deux modes de facturation



### Le modèle classique : vous préférez nous régler sur nos résultats

- Vous ne réglez d'honoraires que sur les sommes que nous récupérons.
- Les frais de justice éventuels sont à votre charge.
- Votre budget total est lié à vos créances.



### Vous enregistrez des impayés récents ? Vos clients ne réagissent pas à vos relances ?

Un moyen simple, rapide et efficace pour obtenir des résultats : utilisez la mise en demeure de Coface Services pour avertir vos clients de notre prochaine intervention.

### Le modèle forfaitaire avec Alliance recouvrement : vous préférez maîtriser votre budget

- Vous réglez un forfait annuel dont le montant est calculé sur la base de votre chiffre d'affaires.
- Vous ne réglez aucun autre frais.
- Vous récupérez l'intégralité des sommes recouvrées.
- Vous connaissez à l'avance le coût de recouvrement de l'année et n'avez aucune mauvaise surprise quand une procédure judiciaire est nécessaire.

#### DES AVANTAGES SANS INCONVÉNIENTS

Vous nous confiez autant de créances que vous souhaitez, sans aucun frein :

- vous connaissez les moyens que nous mettons en œuvre pour recouvrer vos créances ;
- vous n'avez aucun coût supplémentaire.

→ vous remettez vos créances rapidement et augmentez vos chances de récupération

→ vous diminuez vos coûts de gestion

#### Pour plus d'informations

votre Chargé de clientèle habituel

ou le Service Relation Client : 0825 123 456 (0,15€ ttc/min)

E-mail : relations-clients@coface.com

www.coface.fr

## Le recouvrement de créances majeures Un traitement personnalisé pour lequel chaque détail compte

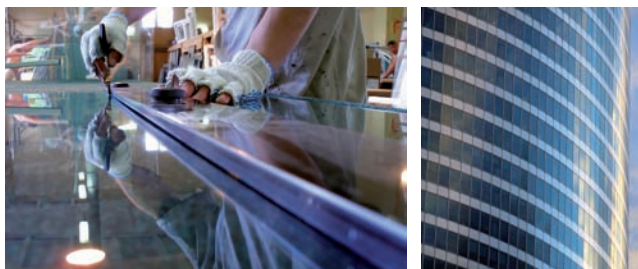
### Des experts, des réseaux à votre service

Nos experts juristes, joignables en permanence, analysent votre dossier et vous proposent une stratégie de recouvrement.

Ils cherchent les moyens de recouvrer rapidement votre créance et le procédé le plus approprié pour y parvenir.

Fins négociateurs, ils collectent les éléments qui permettront de maintenir une pression permanente sur votre débiteur.

Nous nous appuyons également sur de nombreux partenaires : avocats, huissiers, détectives partout dans le monde. Ces correspondants compétents, sélectionnés pour leur expertise et leur professionnalisme obtiennent les informations « sensibles » complémentaires et utiles, en fonction du développement de votre dossier.



### Un large éventail d'actions

Selon la situation, l'environnement de votre dossier et vos impératifs, nous gérons votre créance, en amiable comme en judiciaire, au travers d'interventions très diverses :

- analyse et surveillance de la solvabilité de votre débiteur ;
- localisation et saisie des actifs dans le monde entier ;
- investigation sur des fraudes éventuelles ;
- mise en jeu des sûretés réelles ou personnelles ;
- coordination des actions amiables ou judiciaires jusqu'au recouvrement complet ;
- suivi des procédures collectives en participant aux réunions avec les mandataires et les administrateurs judiciaires.

Vous êtes informé à tout moment de l'évolution de votre dossier.

### Des outils performants

Nous disposons de deux outils complémentaires incomparables :

- la base de données mondiale de Coface pour obtenir des informations sur votre débiteur : localisation exacte, situation financière, liens financiers, solvabilité, antécédents en matière d'impayés...
- une plateforme de collecte et de traitement d'informations issues du web (juridiques, économiques, presse spécialisée...) qui produit des alertes en temps réel sur les dossiers en cours. Cet outil permet une proactivité constante.

#### UNE RÉMUNÉRATION SANS RISQUE, FONDÉE UNIQUEMENT SUR LE RÉSULTAT

Nous facturons nos services sur les sommes recouvrées uniquement et le taux de notre commission est fixé au moment de la constitution du dossier.

De plus, nous prenons à notre charge l'intégralité des coûts de recouvrement amiable.

Si une procédure judiciaire est justifiée au regard de la solidité du dossier, nous vous proposons au préalable un budget estimatif des frais et honoraires.

Vous pouvez ainsi vous engager en toute connaissance de cause.

#### Pour plus d'informations

Coface RBI : +33 (0)1 47 52 44 20

Le Service Relation Client : 0825 123 456 (0,15€ / min)

contactrbi@coface.com